mondepartement04.fr

DOSSIER DE PRESSE
Jeudi 2 septembre 2021

NUMÉRIQUE

RÉNOVATION ET SÉCURITÉ

100% collèges

CANTINES

LUTTE CONTRE LE COVID-19

ALPES DE HAUTE PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

Le Département se mobilise pour les collègiens !

Afin que chaque collégien des Alpes de Haute-Provence bénéficie des conditions idéales pour réussir une scolarité de qualité, le Département s'engage dans le **plan 100 % collèges**, qui interviendra dans tous les aspects quotidiens de la vie scolaire.

100 % collèges, c'est :

➔ 100 % des collèges **rénovés et sécurisés** d'ici 2027

➔ 100 % des collégiens **équipés d'une tablette numérique** d'ici 2025

➔ 100 % des cantines scolaires **engagées dans les circuits courts**

➔ 100 % des collèges **mobilisés dans la lutte contre la Covid-19**

100 %

des collèges
rénovés et sécurisés
d'ici 2027

Rénover les 16 collèges publics

100 % collèges c'est l'engagement que la totalité des établissements du département seront entièrement rénovés d'ici 2027, et donc que les collégiens évolueront dans un environnement sain et stimulant.

Les défis de la transition énergétique, de la mise aux normes d'accessibilité, et du développement du numérique, seront relevés.

Une scolarité en sécurité

Parce qu'une scolarité apaisée, c'est une scolarité en sécurité, des dispositifs de vidéo-protection, des portiques, grilles de sécurité et des boutons d'alertes anti-intrusion seront installés.

Pour que chaque collégien puisse poursuivre sereinement ses études, des médiateurs seront présents aux abords de certains établissements, pour pacifier l'entrée et la sortie des classes.

Le Département prévoit de doter d'une tablette numérique chaque collégien bas-alpin scolarisé dans un établissement public.

Pourquoi ?

➔ **Pour éduquer les collégiens aux pratiques informatiques**

➔ **Pour faciliter l'accès aux ressources pédagogiques numériques**

➔ **Pour alléger le poids des cartables en supprimant les manuels scolaires disponibles en version numérique.**

La distribution de tablettes se fera sur la base du volontariat dans chaque établissement, à travers un vote de leur conseil d'administration. Ce projet d'envergure représente plus de 5 M€ sur cinq ans.

Alléger les cartables

Alléger le sac des élèves en favorisant le passage au livre numérique, permettra aux enfants de moins souffrir du poids parfois excessif des cartables, et améliorera ainsi leur bien-être.

Continuité pédagogique

Grâce aux tablettes numériques les collégiens pourront aussi se familiariser au mieux avec les pratiques numériques, et bénéficierons d'une meilleure continuité pédagogique, indispensable en période de crise sanitaire

Parce que la santé des élèves passe par une alimentation saine et équilibrée, 9 collèges proposent des plats cuisinés avec des produits issus de circuits courts. Grâce à la démarche RéGAL (réseau de gouvernance alimentaire locale), ces cantines préparent des menus de qualité, en s'appuyant sur une agriculture ancrée dans nos territoires.

Démarche RéGAL

L'Unité de Préparation Culinaire (UPC) de Château-Arnoux Saint-Auban dessert 9 collèges publics du département et prépare près de 3500 repas par jour. Engagée dans la démarche « RéGAL », elle consacre environ 350 000 € par an à l'achat de denrées bio, sous signe de qualité et en circuits courts.

C'est quoi la démarche RéGAL ?

➔ **C'est offrir à tous les collégiens la possibilité de disposer d'un repas sain et équilibré**

➔ **C'est faire découvrir aux élèves des produits bio et locaux et leur faire prendre conscience de l'importance des circuits courts.**

Objectif 100 % des restaurants scolaires labellisés !

Le Département souhaite que les 16 collèges publics bas-alpins s'intègrent dans cette démarche avec la création du label « Partenaire de la démarche RéGAL », qui attestera de :

- l'engagement de l'UPC à s'approvisionner en circuits courts
- l'engagement des différents restaurants scolaires à développer des pratiques durables et responsables

100%

des collèges engagés dans la lutte contre la Covid-19

Des collèges exemplaires

Dès la rentrée 2020-2021, les collèges bas-alpins ont été exemplaires dans l'application du protocole sanitaire. Des masques ont d'ailleurs été distribués gratuitement à tous les élèves. Les pratiques d'hygiène et de désinfection des établissements ont également été optimisées.

Seuls trois collèges ont dû fermer pour une durée de deux jours, car certains membres du personnel étaient positifs à la Covid-19. Le Département a réagi très vite en remplaçant les agents indisposés par une main-d'œuvre qualifiée.

Prendre notre part dans le combat sanitaire

Pour la rentrée 2021-2022, le Département poursuit ses efforts et se mobilise pour soutenir matériellement les mesures de l'État dans la lutte contre le virus et la vaccination. Des capteurs de CO_2 seront installés dans les établissements. Ils permettront de signaler aux personnes présentes le besoin d'aérer locaux.

16 collèges

mobilisés dans la lutte contre la Covid-19

31 producteurs locaux

qui fournissent les cantines

5,6 millions d'€

pour équiper chaque collégien d'une tablette numérique

38,5 millions d'€

investis dans la rénovation et la sécurisation des établissements d'ici 2027

CONTACTS PRESSE

Robin PRÉTOT
Directeur de cabinet adjoint
04 92 30 04 10 / 06 28 73 76 61
robin.pretot@le04.fr

Xavier DELCROIX
Chef du service communication
04 92 30 04 09 / 06 32 64 29 22
xavier.delcroix@le04.fr

Adrien LECOMTE
Chargé de communication
04 92 30 04 20 / 07 84 31 09 14
adrien.lecomte@le04.fr

ALPES DE HAUTE PROVENCE
LE DÉPARTEMENT